



Annecy Lac Pêche

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annecy Lac Pêche 2019 tenue le 26 janvier 2020

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire 2019

MEMBRES DU BUREAU :

Président : M. BOUTILLON Pierre

Vice Président : M. BOUCHARD Patrick

Secrétaire : M. GASSMANN Jean Luc

Trésorier : M. MAGNIN Bernard

Pierre BOUTILLON:

Merci d'être venu nombreux à cette AG. Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020, surtout la santé et pour vos familles et amis, une année prospère et heureuse et quelques poissons au bout de la ligne, cela ne gâchera pas le plaisir. Meilleurs vœux à tous.

Je vais vous présenter nos invités élus :

Jacky Rey Maire de Sevrier

Annabelle André LAURENT notre conseillère régionale

Bernard MAGNIN

Notre députée Frédérique LARDET qui nous a fait le plaisir d'assister à notre AG.

Nous avons les excuses de Pierre HERISSON et Pierre BRUYERE qui sont retenus par obligations familiales et Daniel DIZAR président de la fédération départementale qui a des problèmes de santé.

Je vais vous présenter aussi nos invités :

Bernard GENEVOIS, le Président d'Annecy Rivières qui nous parlera de l'évolution des températures dans le Lac.

Chloé GOULON chargée de recherche à l'INRA.

Gabin JESUS chargé d'études à la fédération

Nadège LALET, juriste de la fédération départementale.

Les représentants des Lacs voisins :

Christian MITELBRAUN et Michel FARASTIER DE Paladru

Gérard PETIT Trésorier et secrétaire Roger HAYEL d'Aix les bains

Valéry ROULET, Président de l'APPMA de Chambéry, avec Claudia

André Deschamps président Laffrey et Jean Pierre MATTURIN

Excusés : Aiguebelette car ils ont leur AG en même temps.

Je voudrai dire un mot à Jacky REY. Traditionnellement et depuis de nombreuses années, il ouvre notre assemblée générale et aujourd'hui on ne fera pas exception à la règle. Mais ce jour est empreint un peu de tristesse car c'est la dernière fois qu'il ouvre cette AG en tant que maire, étant donné qu'il ne se représente pas aux élections. Je voudrai rapidement rappeler sa « carrière municipale », 43 ans de bons et loyaux services dont 12 ans en tant que maire et à la grande satisfaction de nombreux sevriolins. Une très belle carrière municipale. Puis il y a 6 ans, lorsqu'on a créé notre école de pêche, se posait la question de l'endroit au Lac, nous allions localiser cette école. Plusieurs choix s'offraient à nous et Sevrier est apparu comme une évidence car il y a un très beau port, une esplanade de belle surface, la présence d'autres associations comme les plongeurs et la voile et des commodités d'accès. A cette époque on ne se connaissait pas et je suis allé voir Jacky REY à son bureau et tout de suite il a adhéré à notre projet. Il a tout fait pour nous aider, d'abord nous autorisant à squatter les locaux de la coulée douce et des voiliers, ensuite en nous trouvant une belle place au port pour notre bateau qui n'est pas facile à caser. Puis en réglant au jour le jour les petits problèmes d'intendance où à chaque fois il a tout fait pour nous aider. C'est en parti à lui que l'école de pêche a pu se développer et prospérer et arriver là où elle en est aujourd'hui.

Je voulais d'abord te féliciter de ta carrière municipale et te remercier pour l'aide que tu nous as apporté pour notre école de pêche. Félicitations et merci.

Les pêcheurs ont voulu te faire un petit cadeau : c'est un livre de photos sur les poissons.

Applaudissements de la salle

Jacky REY :

Je suis très gêné de ses louanges, je peux retourner la chose, dès qu'on s'est rencontré le courant est passé, et c'est pour ça qu'on arrive à faire des choses ensemble. En tant qu'élus, le plus important est d'avoir des relations humaines qui soient fortes, par ce biais là on peut faire beaucoup de choses même si quelques fois on est à la limite de la réglementation, mais quand elle va dans le bon sens les élus sont là aussi pour apporter de « l'huile dans les rouages ».

En tous les cas, bonjour à tous et comme vous l'a dit Pierre meilleurs vœux. Je salue mes collègues élus, conseillère régionale et députée. C'est bien qu'ils soient là car la pêche est un monde qui occupe et passionne beaucoup de gens. Je vois que chaque année vous êtes toujours aussi nombreux pour cette assemblée générale. J'espère n'étant plus maire que vous pourrez venir quand même dans cette salle, ceux qui me succéderont ne s'y opposeront pas j'en suis quasi sûr. L'assemblée générale de la pêche est un évènement en début d'année et fut un temps n'était pas un lieu apaisé. Il y a eu quelques conflits avec des personnages tonitruants si je peux dire. Pierre tu as su apporté un peu de sérénité. Qu'il y ait des problèmes et des difficultés on en est tous conscient, ce n'est pas facile de faire vivre toutes les nombreuses et différentes activités nautiques. La différence ce n'est pas la bagarre perpétuelle, c'est d'exprimer des idées et quand on est une majorité ont les

respecte. Je ne veux pas faire de politique ce matin mais je veux seulement vous dire que la pêche c'est bien mais c'est aussi l'équilibre du Lac, chacun a le droit de prendre son permis dans de bonnes conditions en respectant les règles. Chacun a le plaisir de pêcher parce qu'il laisse la place aux autres. Sachez que Sevrier est toujours heureux de vous accueillir. Bon vent à la société de pêche du Lac d'Annecy et bon vent à ses dirigeants. Bonne journée à tous.

Pierre BOUTILLON :

Statutairement nous devons tous d'abord valider le **compte rendu de l'année précédente**, qui était disponible à la lecture au bureau d'Annecy Lac Pêche.

Qui est contre ce compte rendu ? Et qui s'abstient ?

Une abstention.

Le compte rendu 2018 est approuvé.

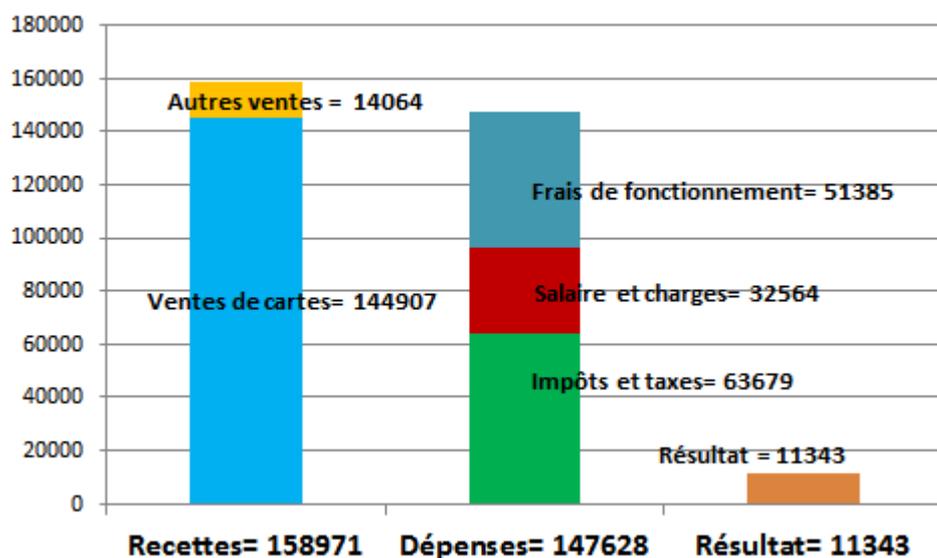
Je vais passer maintenant la parole à Bernard MAGNIN pour la présentation des comptes :

Bernard MAGNIN pour la **Présentation des comptes 2019**:

Mesdames, messieurs bonjour, je vous présente mes vœux pour l'année 2020. Je vais vous présenter les comptes d'Annecy Lac Pêche de façon synthétique. Je suis à votre disposition ou Carine lors de questions particulières.

Tout d'abord les comptes s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents.

Compte d'exploitation 2019



158 971 € de recettes. Globalement 144 907 issus de la vente de permis, 14 064 d'autres produits (7 300 € pour école de pêche et produits divers, 1 200 € de publicités, transfert de charges lié à Annecy rivières pour 3 500 €, produits financiers de 1 000€).

Côté dépenses : 147 628 € : trois grandes masses :

- 51 385 € de frais de fonctionnement (pisciculture 11 000 €, entretien bureau et bâtiment 5 000 €, frais de réception dont l'AG 6 000 €, eau électricité carburant 5 000 €, assurances 3 000 €, frais affranchissement 4 000 €)
- Salaires et charges 32 564 €
- Impôts et taxes 63 679 € (dont 61 233 € reversés à la fédération nationale)

Nous avons donc un **bénéfice de 11 343 €** pour l'année 2019.

Avez-vous des questions ?

Vérificateurs aux comptes :

Messieurs BONDIN et TRUFFON :

Bonjour à toutes et tous,

Camille et moi-même Franck avons réalisé la vérification des comptes d'ALP sur l'exercice 2019. Merci à Carine pour son bon accueil comme d'habitude. Nous n'avons pas trouvé d'anomalie dans la comptabilité. On vous souhaite une bonne réunion à tous. Merci.

Pierre BOUTILLON :

Merci messieurs les vérificateurs. Acceptez-vous de reprendre votre fonction pour l'exercice 2020 ?

M. BONDIN et TRUFFON :

Oui avec grand plaisir.

Jacky REY quittant l'AG:

Avant de partir, je souhaitai vous dire que j'espère que la ville d'Annecy pourra améliorer votre devanture. Je regrette énormément quand on arrive dans cette zone, les palissades qui sont vraiment dégoûtantes et les arbres qui tombent sur la route.

Pierre BOUTILLON :

Merci.

Statutairement nous devons donner quitus au trésorier pour les comptes :

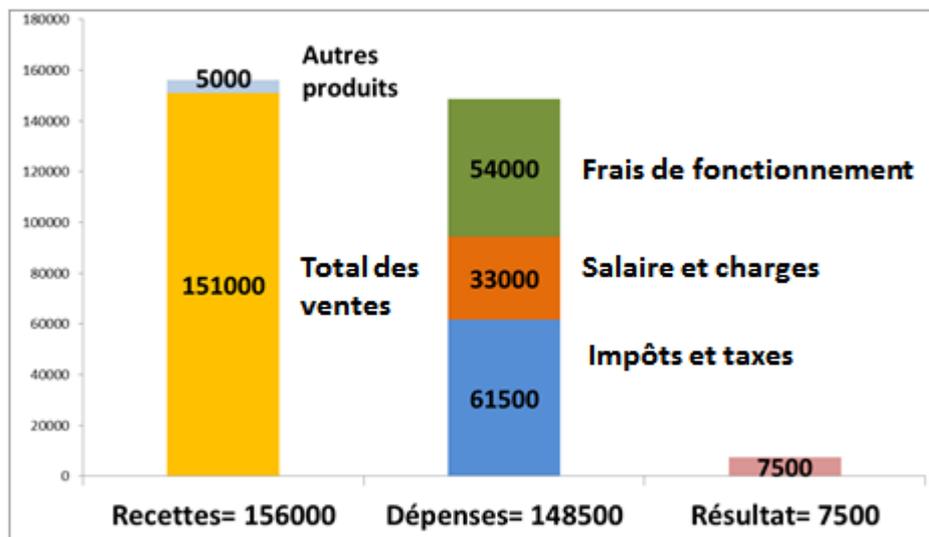
Qui est contre ? 0 Qui s'abstient ? 0

Le bilan comptable 2019 est approuvé.

Bernard MAGNIN :

Le budget prévisionnel 2020 :

Budget 2020



C'est du prévisionnelle, règlementairement on vous doit de vous en présenter un. Je voudrai ajouter une chose, nous avons aujourd'hui des excédents de trésorerie qui nous permettent de voir l'avenir avec une sérénité certaine. Les placements qui sont aujourd'hui fait au 30 septembre, étaient de l'ordre de 200 000 €.

Les recettes et les dépenses 2020 seraient du même ordre que l'année 2019.

Sur l'exercice 2019, tout est réellement comptabilisé. Une dotation au provision a été faite, de 3 500 € pour la pisciculture, c'est une grille en inox qui permet de faire la séparation des œufs.

Question d'un pêcheur :

Comment est utilisé l'excédent ?

Bernard MAGNIN :

Il est placé sous différente forme notamment sur des comptes à terme. Or aujourd'hui la rémunération des comptes à terme est pratiquement en taux négatif. On reste très vigilant et je place aussi sur le livret A des associations et un autre livret où le taux est garanti. Cet excédent n'est pas été réalisé cette année, c'est un cumul sur plusieurs années.

Pierre BOUTILLON :

Ce que je peux ajouter, nous avons effectivement une trésorerie plutôt à l'aise. Nous avons quand même un problème à ALP, c'est que nous ne sommes pas propriétaire du bâtiment. Il est relativement mal placé, il est difficile à déplacer du fait de la pisciculture. Peut-être est-il possible de séparer la pisciculture de l'administratif... tout ça pour vous dire que peut être un jour ALP devra avoir un bâtiment à elle. Il y a également Annecy Rivière qui est dans les même locaux, dont la situation est à peu près la même, on pourrait éventuellement

acquérir un bâtiment sous une formule quelconque. Voilà le pourquoi de cette trésorerie excédentaire.

Bernard MAGNIN :

Je suis trésorier d'ALP depuis 30 ans et souhaite rappeler qu'à l'époque je devais demander un découvert pour pouvoir payer la secrétaire parce qu'on avait une trésorerie et un résultat déficitaire. Je préfère être de l'autre côté et être excédentaire aujourd'hui pour pouvoir imaginer l'avenir de façon serein. Cela nous permet de faire face à des dépenses imprévues. Nous avons pu acquérir le bateau de l'école de pêche, nous l'avons financé cash.

Pierre BOUTILLON :

Un point sur lequel on peut insister, Bernard GENEVOIS vous parlera des évolutions de température dans le Lac, on s'aperçoit qu'à – 26 m, profondeur de pompage de la pisciculture, on constate un réchauffement qui serait de l'ordre d'un degré. L'eau arrivant à la pisciculture est trop chaude et on a énormément de perte, 70 % de perte sur les œufs d'ombles. Nous ne sommes pas certains que cela ne vienne que de la température mais à la pisciculture de Rives où ils ont de l'eau plus fraîche ils n'ont pas de perte. Nous avons fait un devis pour réaliser un pompage à 35 m : c'est 70 000 €...Si il faut faire on aura les moyens. Et encore nous ne sommes pas sûrs qu'en descendant à 35 m nous n'ayons pas le même problème dans 4 ou 5 ans...il y a peut-être d'autres mesures à trouver.

Tout ça pour vous dire qu'il est quand même bon que nous ayons de la trésorerie pour faire face à des événements imprévus.

Bernard MAGNIN :

Je terminerai ta phrase pour dire que c'est important que l'on soit indépendant et non tributaire de qui que ce soit par diverses subventions.

Pierre BOUTILLON :

Le budget doit être voté.

Nous allons passer au vote :

Approbation budget prévisionnel 2020:

Qui est contre ce compte d'exploitation et ce budget ? 0

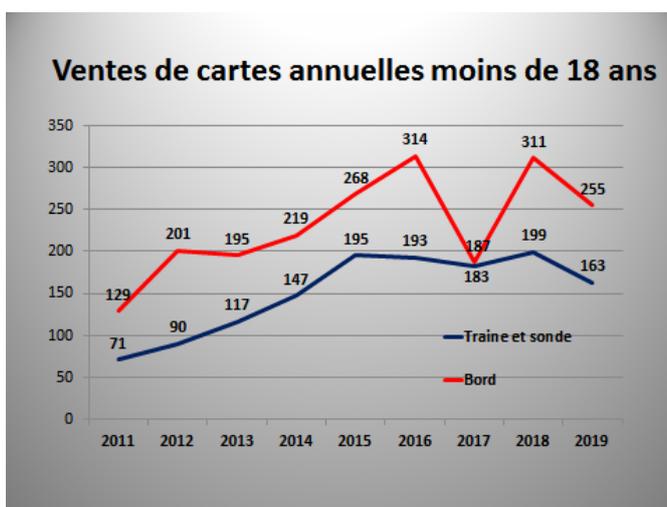
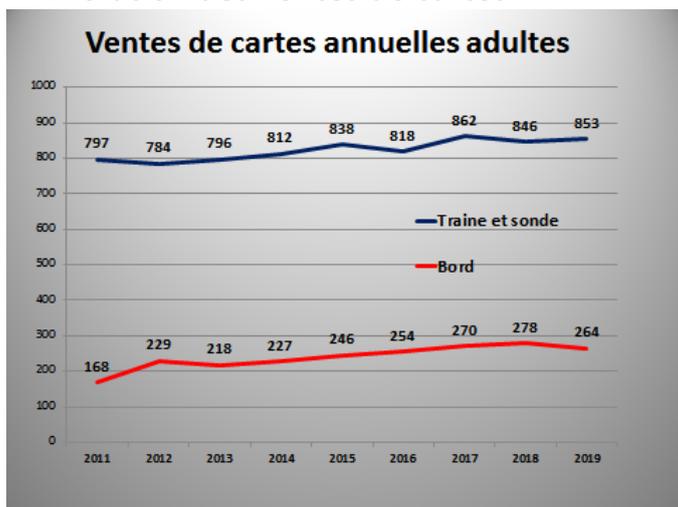
Qui s'abstient ? 0

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité.

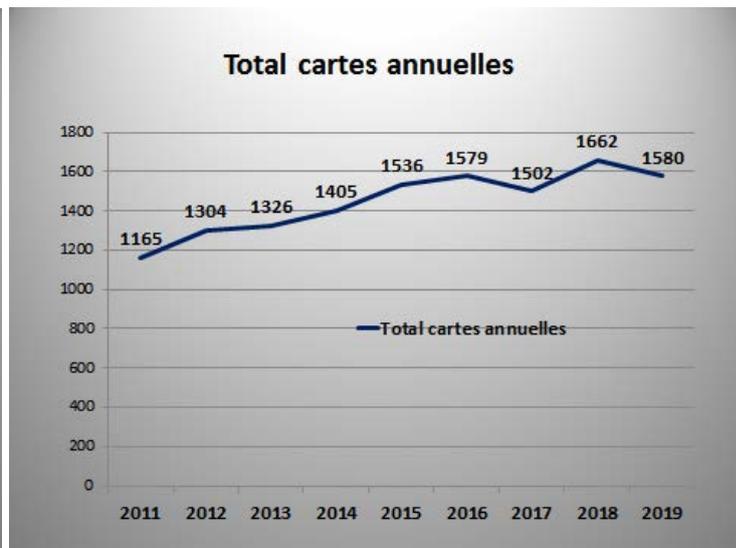
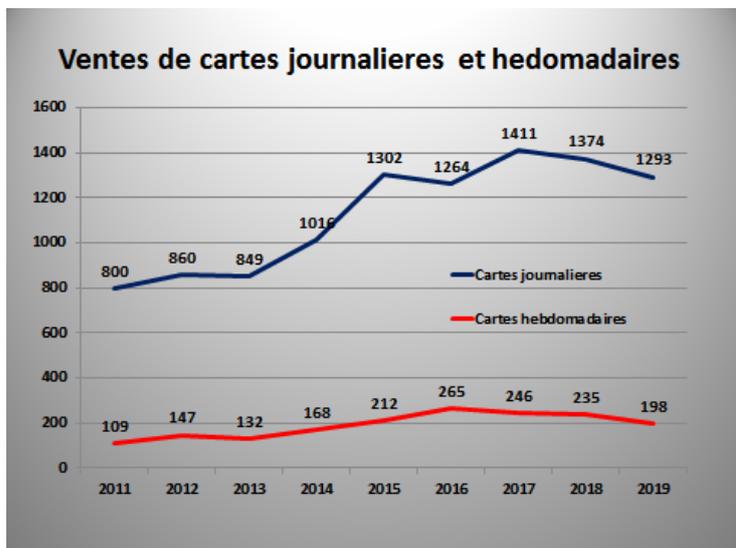
Pierre BOUTILLON :

Rapport d'activités :

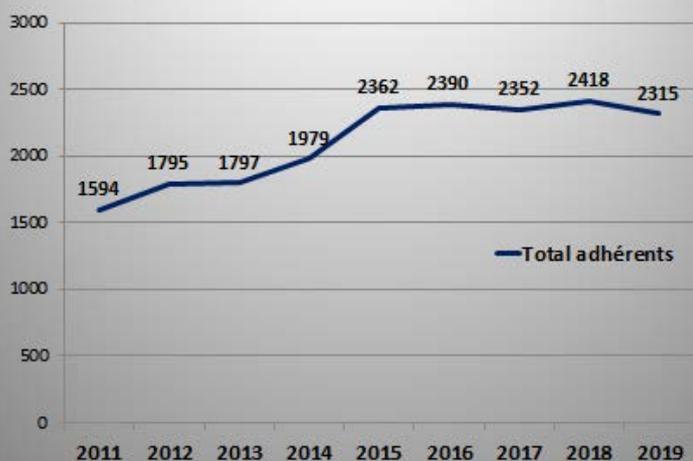
Evolution des ventes de cartes :



En 2019 une certaine stabilité aussi bien en traine et sonde qu'en bord. Rien de particulier à signaler. Par contre au niveau des cartes annuelles moins de 18 ans on note une petite baisse. Nous avons une forte augmentation suite à la création de l'école de pêche, maintenant un petite baisse qui peut être temporaire, on verra en 2020.

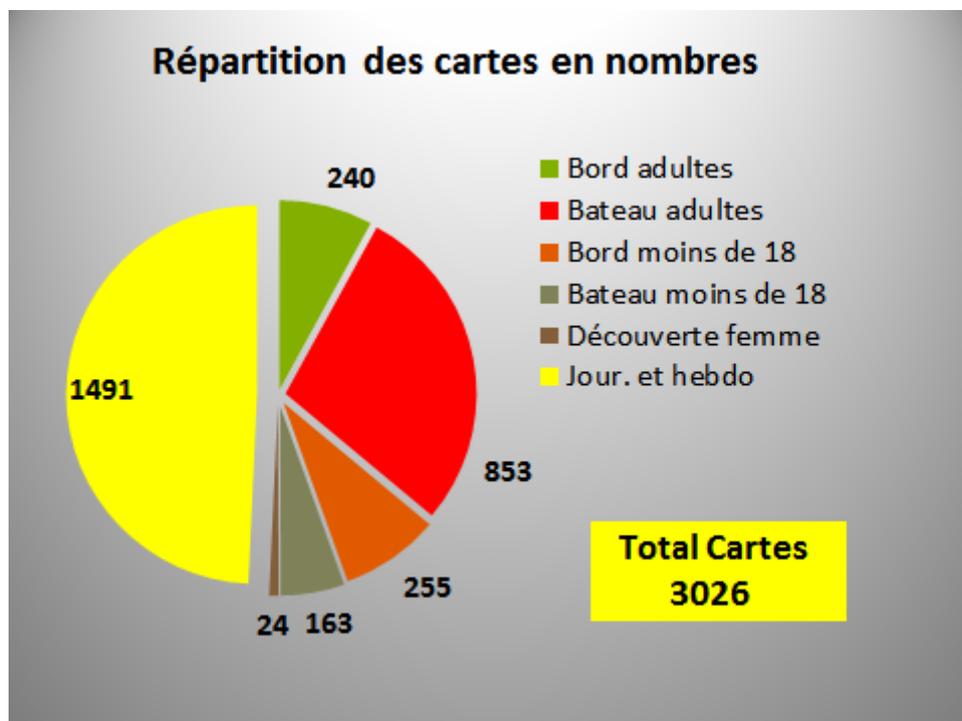


Total adhérents

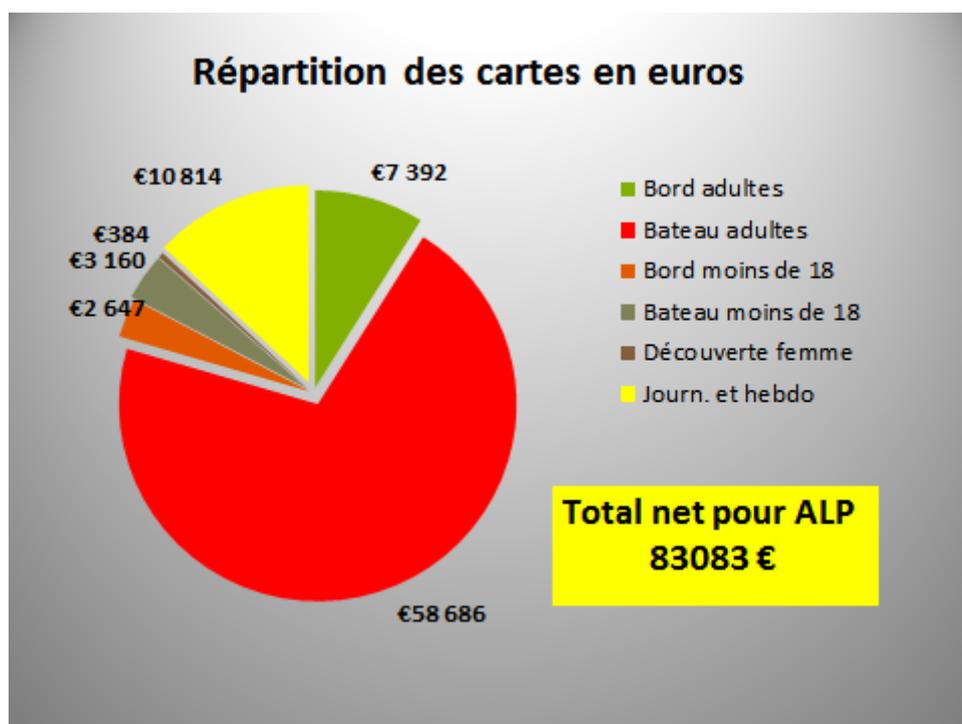


Journaliers et hebdomadaires : une petite baisse également. Total des cartes annuelles 1 580, légèrement en baisse aussi.

Le total des adhérents est de 2 315 (personne ayant pris au moins une carte dans l'année à Annecy Lac Pêche).



Répartition des cartes en nombres : les journalières et hebdomadaire représente environ la moitié du total. Les bateaux adultes un tiers.

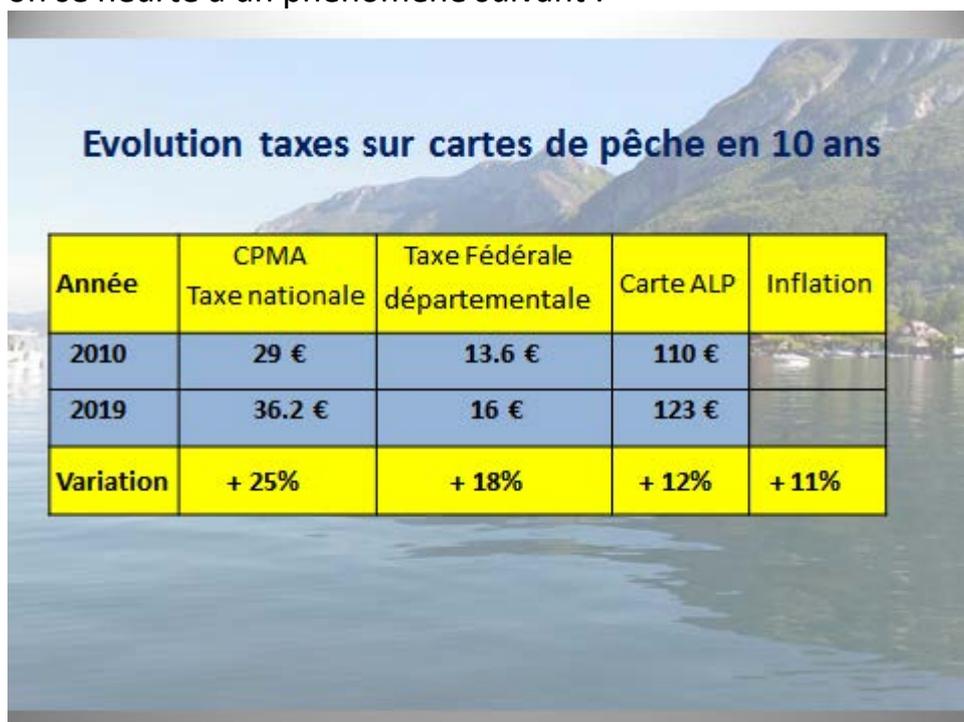


En euros c'est bien différent, les bateaux adultes rapportent pratiquement les ¾ de nos recettes, si on ajoute les bords adultes on arrive aux alentours de 80 %.

Les journalières et les hebdomadaires représentent à peu près le résultat de l'association. Autrement dit s'il n'y avait plus de journalières ou d'hebdomadaires l'association serait juste à l'équilibre.

Le prix des cartes de pêche 2020 : nous avons augmentés les prix des cartes en 2020.

+ 4 € aussi bien annuelles bord que bateaux. Cela peut paraître une augmentation importante, il faut savoir que nous n'avions pas augmenté depuis 3 ou 4 ans et d'autre part on se heurte à un phénomène suivant :



The image shows a table titled "Evolution taxes sur cartes de pêche en 10 ans" overlaid on a scenic background of a lake and mountains. The table compares the costs of fishing licenses in 2010 and 2019, along with inflation and percentage variations.

Année	CPMA Taxe nationale	Taxe Fédérale départementale	Carte ALP	Inflation
2010	29 €	13.6 €	110 €	
2019	36.2 €	16 €	123 €	
Variation	+ 25%	+ 18%	+ 12%	+ 11%

Les taxes fédérale et nationale entre 2010 et 2019 ont augmenté, la nationale de 25% et le fédérale 18 %. Alors que notre carte n'a augmenté que de 12 %.

On est resté raisonnable dans l'augmentation du prix de la carte. Par contre j'aimerais dire un mot de cette élévation de la taxe nationale : globalement en France il y a une baisse du nombre de pêcheurs donc automatiquement les recettes de la fédération nationale chutent. A mon avis il n'est quand même pas très bon de toujours vouloir maintenir les recettes, la CPMA a augmenté de 7 % cette année, je pense qu'à un moment il faut peut-être aussi à penser à baisser les dépenses et de baisser le train de vie de la fédération nationale.

Applaudissements de la salle.

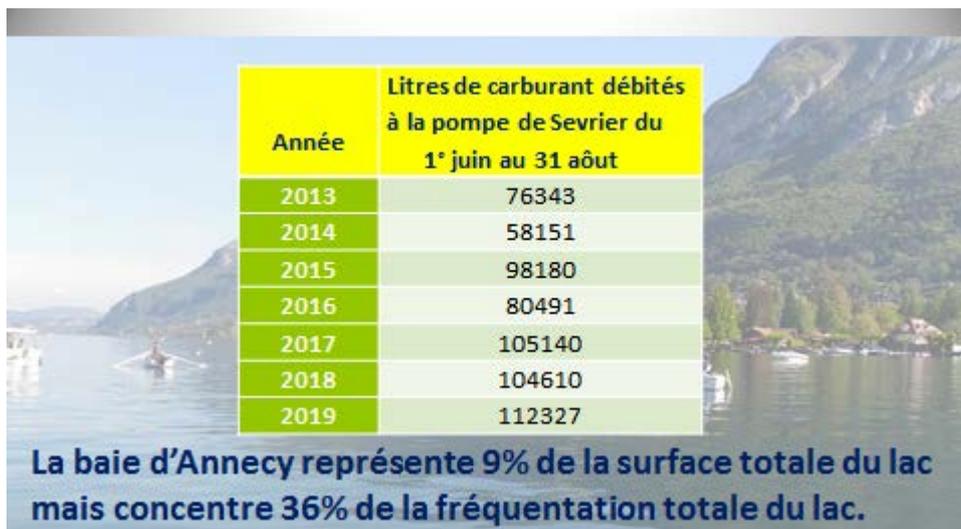
Conseils d'administrations et réunions :

10 conseils d'administration, des réunions de pêcheurs volontaires, plusieurs réunion de l'école de pêche, réunions de travaux, gestion du bâtiment et pisciculture, etc.

Les réunions externes :

La commission fréquentation du Lac :

C'est une commission qui a été initiée presque à notre demande car on se plaignait depuis des années de l'évolution sur la circulation sur le Lac, des bateaux de plus en plus gros, de plus en plus nombreux. Le SILA a décidé de créer cette commission pour mesurer ce qui se passe sur le Lac. Cette commission a fonctionné en 2018 puis en 2019, les résultats sont à peu près les mêmes. En période de plus haute fréquentation, c'est 900 embarcations sur le Lac dont une petite moitié de bateaux à moteur. En étiage creux 160 embarcations sur le Lac. Nous avons que 2 ans de recul mais par contre la quantité de carburant délivrée à Sevrier montre que le volume a doublé en 7 ans. Ce qui montre bien une intensification de la circulation sur le Lac.



La baie d'Annecy est très fréquentée, la pêche en été y devient difficile.

Dernier point, lors d'une réunion au SILA, un des responsables du club de plongée d'Annecy a indiqué qu'en 5 ou 6 ans tous les herbiers de 5 à 6 mètres dans la baie d'Annecy ont disparu. Des problèmes se posent bien quand même...

Quand on compare ça avec l'étude des sédiments sur le Lac, présenté l'année dernière, avec un point très pollué à la Puya était présent et toute la baie d'Annecy présentait des taux élevés de pollution supérieure au reste du Lac, aussi bien en métaux lourds qu'en hydrocarbures. On ne peut pas s'empêcher de dire qu'il y a un rapport de cause à effet, on reste persuader que cette circulation de bateaux de plus en plus importante a un impact sur la pollution des sédiments.

Petit à petit les gens découvrent cet élément et à terme les élus devront faire quelques choses.

La commission consultative :

C'est la commission qui a lieu deux fois par an à la DDT où l'on détermine les modifications de la réglementation de la pêche au Lac. Cette année, 3 décisions de prise :

- Modification de la date d'ouverture du brochet avancée du 8 mai au 4^e samedi d'avril, dans un but d'uniformisation avec la réglementation en France.
- Quota journalier de brochet ramené à 2, là aussi c'est une uniformisation par rapport au niveau nationale.
- Taille minimum de l'Ombre portée à 30 cm. C'est une mesure qui fait encore débat, quelques pêcheurs pensent que ce n'est pas une bonne mesure ou qu'il fallait le faire différemment.

Résultats de la pêche 2019 :

Résultats très contrastés : en 2018 11 tonnes de féras, en 2019 6 tonnes. En 2018 1380 kg d'ombles, en 2019 plus de 2 tonnes. Avec en 2019 un nombre de sorties inférieur de presque 10 % à l'année précédente. Si on voulait rectifier les prises en ramenant au nombre de sorties à l'année précédente, cela ramènerait les prises de féras à – 35 % et + 50 % pour les ombles. Alors certains pourraient dire, baisse des prises donc baisse du stock de féras et augmentation du stock d'Ombles. Je pense que cela n'est pas ça, d'autres éléments entrent en ligne de compte. Il y a eu un rapport de la pression de pêche des féras sur les ombles, les féras étant difficile à pêcher en début d'année, le lac était très sale et les féras mordaient très peu, beaucoup de pêcheurs se sont reportés sur les ombles.

Gardes pêche :

2 nouveaux gardes pêche. Nous avons jusqu'à maintenant 2 gardes pêche, Carine et Alain. Nous avons 2 nouveaux gardes qui ont déposé leurs candidatures, on attend leurs agréments officiels.

Dernier point : dans un an vous allez élire un nouveau conseil d'administration. Si on voulait s'en tenir strictement à nos statuts nous devrions organiser à la fin de cette année 2 AG à 2 dates distinctes. La première avant fin décembre pour l'élection et une 2eme en janvier équivalente à celle d'aujourd'hui. Il nous a paru difficile de vous faire déplacer 2 fois au risque de perdre du monde donc nous avons décidé d'organiser les 2 AG le même jour : le 13 décembre 2020. Le fait d'avancer l'assemblée générale ordinaire au mois de décembre ne pose pas de problème, pour une raison toute simple, c'est que nos comptes comptables vont du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. Autrement dit en décembre 2020 on aura nos comptes définitifs de l'année 2020.

Qui dit élections dit candidats, je voudrais vous rappeler que vous pouvez tous être candidat au conseil d'administration de votre association, une seule condition, être en possession de la carte de pêche 2019 et 2020. Si vous voulez vous intéresser à la gestion de votre association n'hésitez pas à déposer vos candidatures en envoyant un mail à l'association ou un courrier et on prendra vos candidatures.

Ce rapport d'activités est terminé, on passe au vote :

Un pêcheur intervient : Taille de l'omble à 30 : je suis d'accord. Pour les professionnels j'étais persuadé que les mailles des filets allaient être augmentées pour les filets qui sont

censés prendre des ombles à 26 cm. Ça permettrait et s'est pour ça que je l'ai voté, de sauver des dizaines de féras massacrés chaque jour dans les araignées.

Les pics : 1 demi-km de filet par jour avec la hauteur d'un immeuble de 5 étages. Longueur totale de tous les filets : 1 km. Et la surface totale de tous les filets c'est 2 terrains de foot. Ils prennent beaucoup de féras, cela ne durera pas longtemps... Tous les ans des décisions sont pris sans nous prévenir et sur lesquelles on ne peut plus revenir. Si comme moi vous en avez assez d'être pris pour un imbécile, votez contre ou abstenez-vous en guise d'avertissement, pour éviter la prochaine surprise. Cette fois cela ne changera rien mais ça soulage. Maintenant si vous êtes mazots, si vous avez des filetiers dans votre famille ou si vous n'aimez pas le poisson vous pouvez voter pour.

Applaudissements.

Pierre BOUTILLON

Merci pour ton intervention.

Statutairement il faut **voter**:

Les contres : 4

Les abstentions : 11

Le rapport d'activités est approuvé.

J'ai remarqué que lorsque vous prenez vos cartes de pêche beaucoup d'entre vous hésite à donner leur email. C'est bien dommage, parce que c'est le seul moyen de communication avec vous. Avec 1 200 cartes annuelles adultes, si on veut faire un courrier à chacun cela a un cout de 1 000 €. J'insiste pour que vous deviez vos emails de façon systématique. Je vous rappelle que dans le fichier informatique national vous pouvez très bien donner votre email en demandant qu'on ne vous adresse pas ni publicité, ni autre chose de concernant pas directement la pêche. Vous ne recevrez à ce moment-là que les emails émanent de la fédération nationale ou de nous-même. J'insiste, donnez vos emails, actuellement, sur 1 200 cartes nous avons 750 emails. Si vous n'en avez pas, donnez l'email d'un enfant qui pourra vous mettre au courant.

Je voudrai remercier tous les bénévoles qui œuvrent au sein d'Annecy Lac Pêche, je vous rappelle qu'en dehors du conseil d'administration ces bénévoles sont une quarantaine, leurs présences et leurs actions sont vraiment très importante.

Je vais passer la parole à Yann pour le suivi scientifique du Lac.

Yann MAGNANI :

Bonjour à tous, nous allons essayer de vous donner un maximum d'indications sur la protection du lac et gestion piscicole. Pourquoi protection du Lac ? Avant de pouvoir pêcher il faut la présence d'eau, si possible propre et que les milieux aquatiques soient en bonnes états. C'est une évidence mais qui malheureusement aujourd'hui ne va plus de soit... certes, Jacky Rey nous a rappelé qu'il y a des objectifs au niveau du bassin annecien qui est de

concilier les usages, tout ça pour nous dire que nous n'étions pas les seuls à pouvoir bénéficier du Lac. Ce qui est une évidence mais avant de bénéficier des usages, d'une ressource, encore faut-il que la ressource soit là et pérenne. Il nous paraît de plus en plus important que cette question de protection du Lac attire notre attention et qu'on soit vigilant sur tout ce qui est fait pour éviter que le Lac se dégrade comme Pierre l'a évoqué, progressivement.

En termes d'informations, tout d'abord comme chaque année, nous avons assisté à une réunion lors de laquelle l'INRA présente le rapport du suivi scientifique du Lac. C'est toujours avec une année de décalage, cette année on nous a présenté le suivi scientifique 2018, par rapport à ça, rien à signaler puisqu'il s'agit d'un suivi qui n'est pas très réactif mais qui a un grand intérêt pour le suivi à long terme du Lac et de la population piscicole. Je n'insisterai pas c'est un suivi organisé par un groupement de scientifiques dont l'INRA et CARTEL et commandité par le SILA ;

La deuxième chose dont je voulais vous informer c'est le contrat de bassin Fier-Lac d'Annecy. C'est une opération relativement importante puisqu'il y a plus de 50 millions d'euros d'argent public qui est investi au bénéfice des milieux aquatiques du bassin du Fier et du Lac d'Annecy. Je ne vais pas développer aujourd'hui cela aurait été trop long, donc le SILA nous a prêté une exposition. Ce contrat court jusqu'en 2023, le Lac est un peu le parent pauvre, il y a beaucoup plus d'actions pour les rivières peut-être parce que la situation est encore plus préoccupante que celle du Lac.

Ensuite Carine va vous parler des statistiques de pêche, le suivi piscicole et l'application Fishola présentés par Chloé GOULON de l'INRA, ensuite Gabin de la fédération va nous parler des résultats de l'observatoire de la reproduction de la Truite, de l'origine génétique des brochets et de la taille des reproducteurs d'Omble pêchés lors des pêches exceptionnelles. Enfin Bernard Genevois nous parlera de la température de l'eau et des problèmes que cela pose à la pisciculture en lien avec l'omble.

Dernier point à signaler, face aux questions de pollution de l'aire et de l'eau, on assiste aujourd'hui à une multitude de recueils de bonnes intentions, je vous ai cité les planifications en cours au niveau du Grand Annecy : PDU (plans de déplacement urbain), plan climat air énergie transport, schéma d'assainissement général... un millefeuille administratif et réglementaire est en train de se mettre en place, qui est tellement complexe qu'on se demande comment on va trouver une cohérence entre tout ceci. La tâche ne sera pas facile, mais tous ces documents, il faut qu'on y soit attentif.

Quand je parlais de cohérence, quelque chose nous a fait réagir, au niveau du Grand Annecy, actuellement, toutes les démarches en cours le sont avec la volonté d'essayer de faire quelques choses, de réduire les émissions polluantes dans l'air et dans l'eau. On a du mal à comprendre qu'au travers de ce discours on continue de voir des initiatives qui vont complètement à l'inverse de ce type d'objectif. Je voudrai parler en ce qui concerne le Lac le projet de navette lacustre, car là il s'agit de remplacer des voitures par des véhicules encore plus polluants que les voitures. On se demande bien où est la cohérence par rapport à la volonté affichée. Nous en tant que pêcheurs nous aimerions bien voir les belles paroles se traduire concrètement au quotidien. Qu'on essaie au moins si ce n'est de réduire nos émissions déjà de faire en sorte de ne pas les augmenter, ce sera déjà un sacré résultat...

Pierre BOUTILLON :

Annabel ANDRE LAURENT va nous quitter, elle va intervenir maintenant.

Annabel ANDRE LAURENT :

Je suis ravie d'être là aujourd'hui tant que vice-présidente de la Région, en charge de l'économie mais aussi référente sur le territoire d'Annecy puisque j'habite Annecy et que j'utilise le Lac régulièrement. Ravie d'être présente et je partage votre point de vue, la Région ne donne pas de subvention et il faut que les associations restent indépendantes. Par contre on a dans nos compétences l'environnement, le développement économique et l'aménagement du territoire dès qu'on a été élu au sein de la région on a reconnu le rôle très important des pêcheurs et des associations de pêche. On a signé une première convention avec l'association régionale des fédérations départementales de 2017 à 2019, où on a accompagné plusieurs opérations à hauteur de 3 millions d'Euros et on a renouvelé la convention avec une vraie reconnaissance du travail et du rôle des fédérations et des associations et du pêcheurs. Cette convention porte sur 4 axes et vous pouvez l'utiliser mon cher Président, à la fois ce sont des actes de préservation et d'amélioration de la biodiversité, des travaux d'aménagements des milieux aquatiques, c'est important de préserver nos lacs et nos rivières. Donc on va participer à des travaux d'amélioration des berges, des parcours de pêche, la restauration de certains habitats, on participe aussi à la communication, à l'animation, à la sensibilisation, à la valorisation de la pratique, on fait des journées de sensibilisation pour développer l'adhésion des jeunes à cette passion et ce sport, c'est important de renouveler les cartes, à montrer que la pêche est au beau sport utile et qu'on peut se faire plaisir. On participe au développement du loisir pêche avec des schémas départementaux, régionaux, de la pêche loisir et on réalise aussi avec vous des études socio-économique pour la défense du loisir pêche. Vous êtes des passionnés vous avez un vrai rôle sur la biodiversité sur l'environnement sur notre territoire. Vous avez aussi un poids économique important, on n'oublie pas la filière pêche en terme de développement économique que ce soit les revendeurs, ou certains fabricants et vous avez aussi un impact sur le tourisme. La région est à vos côtés, sans subvention directe mais en soutenant votre filière en communiquant sur votre filière, en créant aussi des adhésions. Je vous souhaite une très bonne année avec les copains sur les bords de nos rivières ou nos lacs et beaucoup de poissons au bout de la canne.

Merci.

Applaudissements.

Frédéric LARDET :

Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous et je salue la présence de Michelle LUTZ maire de Doussard. Tous mes vœux de bonheur et de santé et de bonnes pêches pour 2020. Je vous ai découvert lors de la réunion publique pour le tunnel sous le Semnoz. C'est là où j'ai été alerté quand je vous ai entendu où certains pêcheurs disaient « attention le Lac est pollué par le trafic routier, soyez vigilant, vous avez alerté la garante et les élus présents ». Suite à ça j'ai demandé à rencontrer les présidents de vos associations, pour

aller plus en amont. Effectivement vous l'avez constaté, on s'aperçoit au fil des années une augmentation. Nous devons protéger notre Lac et une chose m'interpelle : comment on va essayer de vous accompagner et de mettre des actions concrètes pour moins de trafic le long du Lac. C'est une priorité pour les 10 prochaines années, il faut agir très rapidement. Pour le trafic sur le Lac : nous voyons que ce trafic est en augmentation et qu'il représente un danger également pour les baigneurs. Comment arriver à réguler les bateaux qui viennent uniquement le dimanche par exemple, à limiter certaines pratiques où l'on vient de très loin, en tant qu'élus on peut vous accompagner à protéger la qualité de l'eau, passons aux actes, on vous écoute c'est le moment ou jamais, de perpétuer l'action de M. BOSSON ; Le but étant de protéger le Lac pour nous enfants. Merci à vous et bonne année.

Applaudissements.

Carine GRISOLET :

Bonjour à tous, je vais vous présenter des statistiques 2019 des carnets obligatoires.

793 ont été saisi représentant 21 255 sorties dont 87 carnets de pêcheurs du bord représentent 2 477 sorties. 30 carnets avec zéro sortie.

646 pêcheurs traine et sonde, 87 bord, 3 découvertes femme, 22 TS mineures, 35 TS – 12 ans.

Beaucoup de pêcheurs ne renvoient pas leur carnet, c'est un problème.

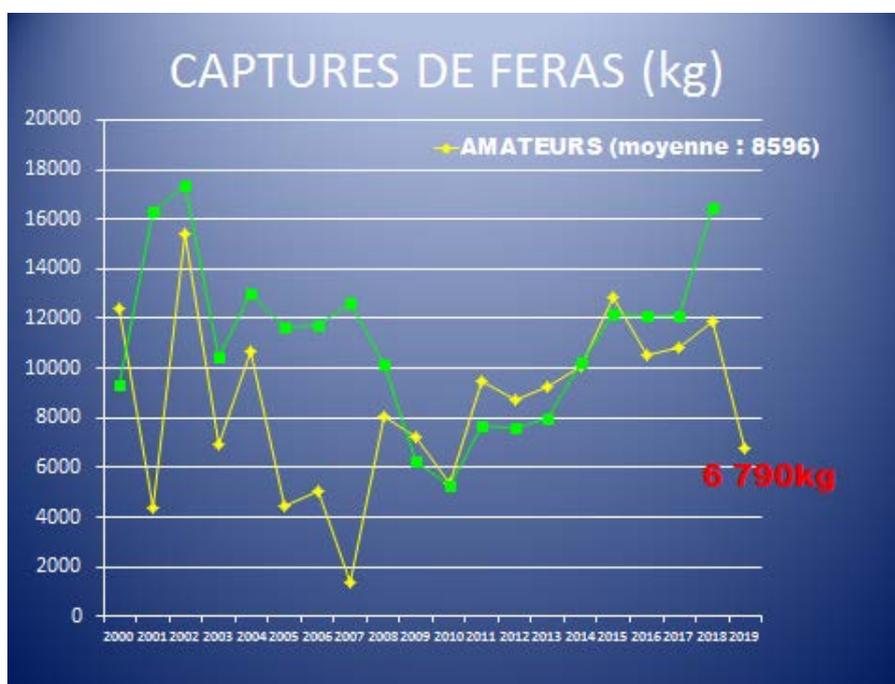
Capture de feras :

Pierre vous le disait, baisse à 6790 KG ! (11 902 kg en 2018), Alors qu'on notait une augmentation depuis 2011, baisse de 40 % ! Nous n'avions pas vu ce résultat depuis 2009 !

Pierre BOUTILLON :

Les autres années, nous avons à cette époque les chiffres de prises des professionnels, la DDT nous a envoyé un mail il y a 2 mois nous disant qu'il nous les donnerait pas. J'ai téléphoné directement à la DDT et que non il ne connaissait pas les chiffres des professionnels de 2019. Ils nous seront donnés à la commission consultative du mois de juin. J'ai insisté lourdement, et ils m'ont donné une tendance : les prises de feras chez les professionnels seraient en baisse d'environ 20 %. Les prises d'Omble atteindraient à peine

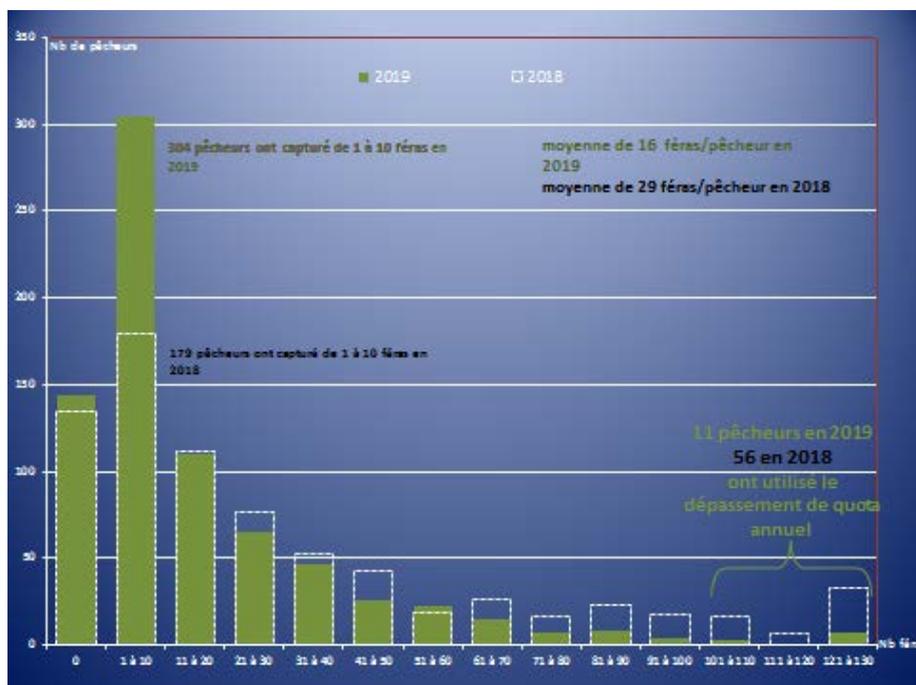
100 Kg. C'est pour ça que les chiffres n'apparaissent ici.



Carine GRISOLET :

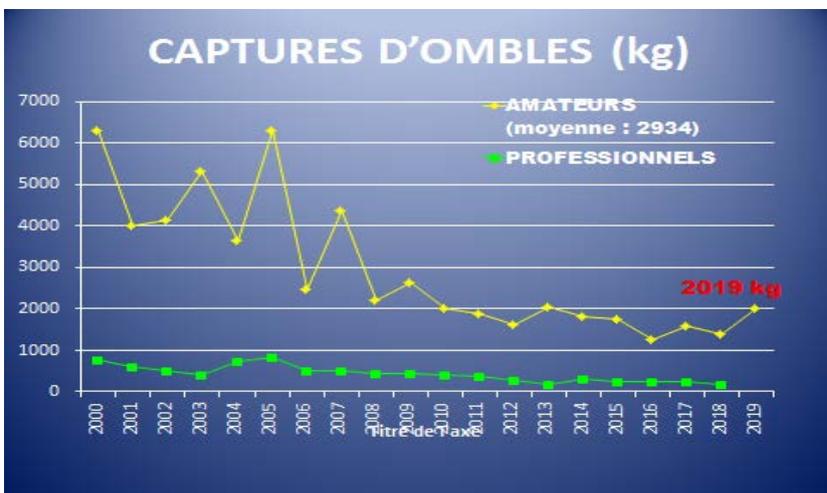
304 pêcheurs ont capturé de 1 à 10 feras, 11 pêcheurs ont utilisé le dépassement de quota annuel (représentent 228 feras de plus).

Moyenne de 16 feras par pêcheurs.

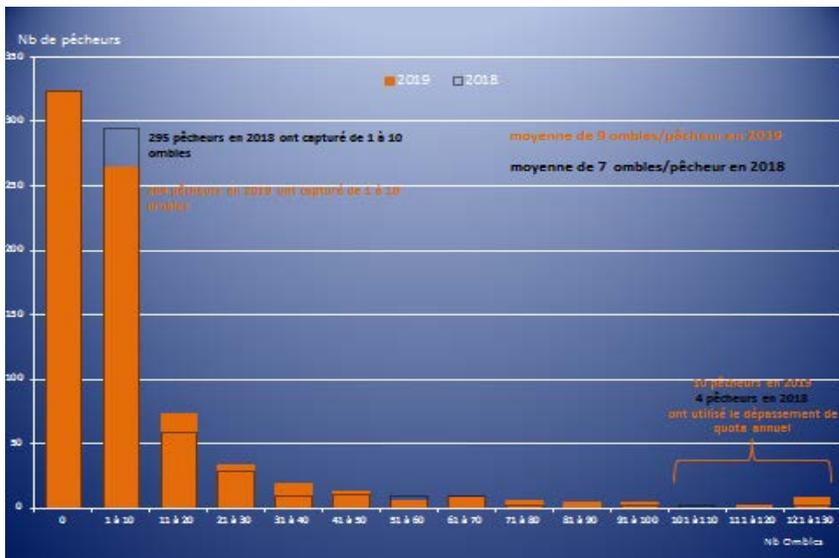


Différence entre 2018 et 2019
En pointillé : 2018
Beaucoup plus de pêcheurs n'ont capturé que de 1 à 10 feras. Et très peu de pêcheurs ont utilisé le dépassement de quotas par rapport à l'année dernière.
La moyenne était de 29 feras par pêcheurs en 2018.

OMBLES

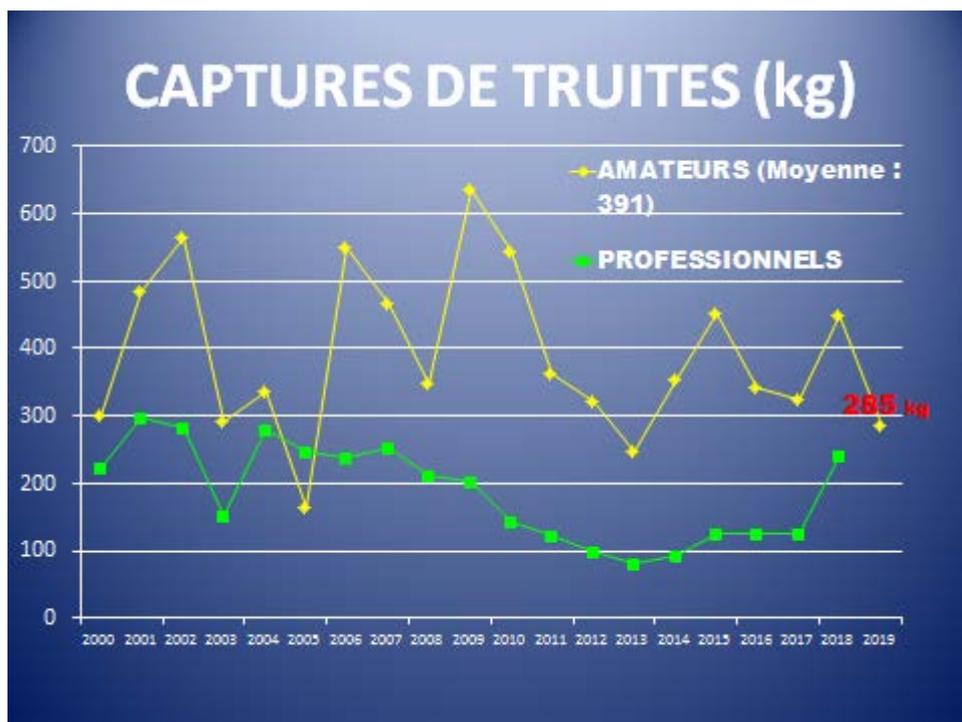


2019 kg d'omble soit + de 600 kg par rapport à 2018. Une telle année ne s'était pas vu depuis 2013.
La pêche des feras n'étant pas bonne nous avons peut-être un report de l'effort de pêche sur l'obl.



Plus de la moitié des pêcheurs ne pêchent pas l'omble ou en attrape très peu.
10 pêcheurs ont utilisé le dépassement de quota annuel soit 241 ombles.
Différence entre 2018 et 2019
1 pêcheur avec 130 ombles en 2018 contre 3 en 2019

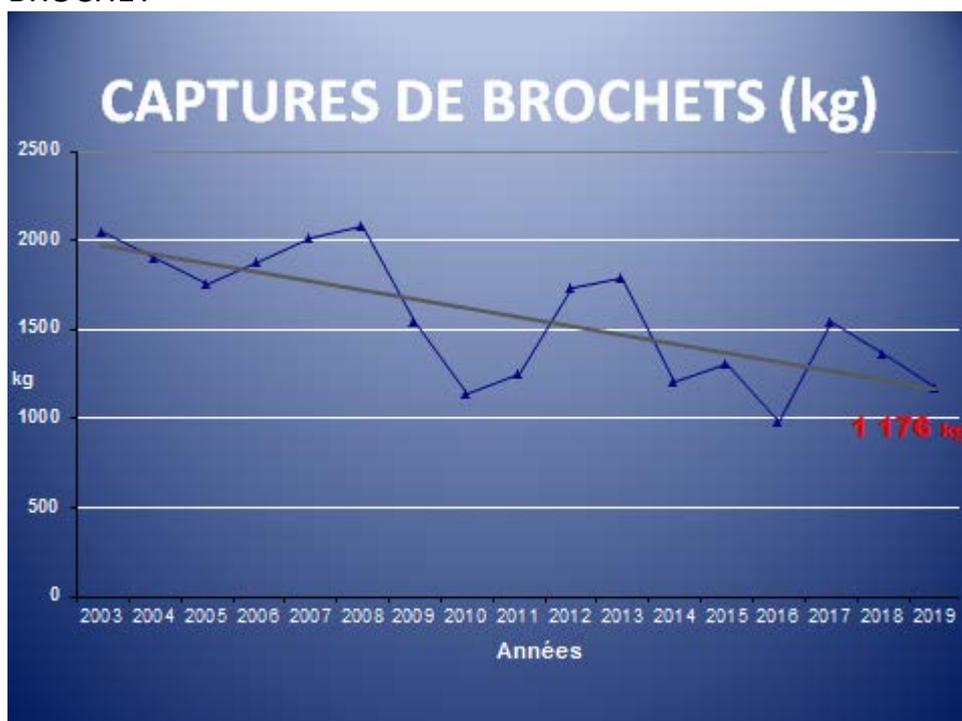
TRUITES



285 kg,
61 pêcheurs au moins une truite.

Le maximum étant de 14 truites (contre 25 l'année dernière).

BROCHET



1176 kg de brochet. Les captures sont fluctuantes mais la tendance est à la baisse.

Je vous remercie et passe la parole à Chloé.

Chloé GOULON :

Bonjour à tous, Annecy Lac Pêche m'a demandé de parler du projet Fishola, vous en avez certainement déjà entendu parler. Ce projet c'est une application smartphone pour la pêche amateur, on va finir le développement au printemps. Je travaille au sein de l'INRAE,

nous avons fusionné depuis le 1^{er} janvier avec l'institut de recherche qui s'appelait IRSEA, donc on s'appelle maintenant Institut national pour la recherche alimentation, agriculture et environnement. Ce projet associe des informaticiens mais également une personne qui est en charge du suivi halieutique sur le Lac du Bourget, Sébastien CACHERA. La pêche amateur est une activité qui est dominante en termes de chiffre dans les pays industrialisés. On note plus de 220 millions de pêcheurs amateurs dans le monde, c'est 5 fois plus que les pêcheurs professionnels en termes de nombre d'individus. L'activité a une importance socio-économique mais également sur la ressource a été sous-estimé.

Sur le Lac d'Annecy, du Léman, du Bourget et d'AIGUEBELETTE on compte environ 10 000 pêcheurs amateurs. Il est important de les prendre en considération, dans les statistiques et d'évaluer l'impact sur la ressource. Vous connaissez certainement les sciences participatives, j'en parle avec le dispositif de carnets volontaires. Ce sont des pratiques qui font appel à des citoyens non scientifiques dans les programmes de recherche et qui permettent d'obtenir des données complémentaires. Par exemple on peut avoir accès à des jardins privés pour faire des inventaires de biodiversité. Il y a une extension dans le domaine scientifique depuis ces dernières années et c'est employé dans de nombreux domaines notamment en science de l'environnement. Les programmes de sciences participatives sont beaucoup utilisés en gestion halieutique parce qu'elles permettent d'obtenir des données complémentaires, vous avez vu la présentation des carnets de capture on a pas d'informations très détaillées, ce qui est important c'est d'obtenir des CPUE, capture par unité d'effort, ce qui permet d'avoir un indice d'abondance de la population, ce sont vos prises qui sont ramenées à l'effort de pêche donc c'est beaucoup plus fiable que les statistiques seules qui peuvent dépendre de l'effort des pêcheurs. Ça permet de donner ce type de statistiques mais aussi des informations comme la taille des individus relâchés et également des échantillons biologiques.

Vous connaissez maintenant le dispositif des carnets volontaires depuis près de 28 ans sur le Lac d'Annecy, souvent cité en exemple dans les programmes de sciences participatives, c'est vraiment une approche qui a été réalisée sur le long terme et en collaboration avec Annecy Lac Pêche, une approche similaire est réalisée sur le Lac du Bourget depuis près de 15 ans. Ces carnets volontaires permettent d'obtenir certains types d'informations que l'on ne peut pas obtenir par ailleurs donc de l'information sur l'ensemble des individus relâchés et gardés (poids, taille, sexe). L'information sur l'effort de pêche puisque vous allez noter l'heure de départ et de fin de pêche et également des échantillons biologiques comme les écailles sur laquelle on peut déterminer l'âge de l'individu. Ces données vont être utilisées à des fins de recherche, nous avons une collection de tissus osseux qui permet de faire des analyses sur la croissance, des études génétiques et puis ces données sont confrontées à des données plus environnementales puisqu'on fait aussi le suivi écologique du Lac, des données de températures sur le long terme. C'est plus à des fins de recherches mais on va également utilisés ces données à des fin de gestion puisque cela nous permet d'obtenir des indicateurs halieutiques pour vérifier l'état des populations, la structure en tailles, en âge et l'évolution des CPUE qui donne l'évolution de l'abondance des populations. Nous avons fait différentes études qui ont montré que ces données sont précieuses et fiables pour la

gestion halieutique. Ces résultats sont restitués lors des commissions consultatives, mais également lors des réunions des pêcheurs volontaires.

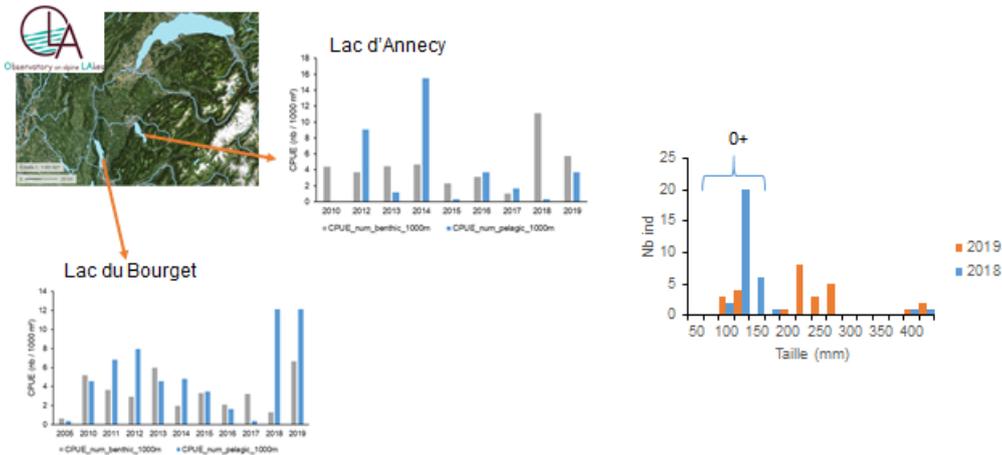
Depuis 2019 nous avons mis en place ce projet qui consiste à remplacer ce dispositif de carnets volontaires ou du moins à le compléter et qui est réalisé en partenariat avec toutes les appma, Lac d'Annecy, Léman, Aiguebelette et Bourget, qui consiste à obtenir ces mêmes informations mais également des données complémentaires comme l'information précise de l'effort de pêche, et l'information concernant les captures, la taille de chaque individu, si l'individu a été relâché ou conservé. Il y a aura aussi un mode expert dans lequel on pourra faire des prélèvements ; cela permet d'avoir plus d'informations mais également sur plus de pêcheurs, plus de lacs, donc avoir des données qui sont vraiment comparables et des données complémentaires puisque vous pourrez faire des photos de vos individus capturés ce qui permettra par exemple d'avoir un indicateur concernant les morsures de cormorans. On utilisera ses données à des fins de recherche et également pour la gestion halieutique. Cette application a fait l'objet d'un atelier avec des pêcheurs des différents lacs lors de laquelle nous avons demandé quelles statistiques souhaiteraient ils pour améliorer leur efficacité de pêche, pour avoir un retour concernant leurs captures il y aura donc un retour plus individualisé pour les pêcheurs qui sera effectué et des indicateurs obtenus.

Pierre BOUTILLON m'a demandé aussi de faire un petit zoom sur les campagnes de pêche scientifiques que nous réalisons chaque année. Les pêches sont effectuées pour avoir des renseignements sur l'ensemble de la population. Obtenir des indications sur la structure en âge et en taille etc... nous réalisons aussi des campagnes hydroacoustiques sur l'ensemble du lac ce qui permet d'obtenir aussi par d'autres biais des indicateurs des populations.

Ces pêches scientifiques sont réalisées en septembre, nous disposons des filets benthiques sur l'ensemble du Lac et des filets pélagiques pour avoir une image du peuplement et pas que des espèces capturées par les pêcheurs amateurs ou professionnels.

Une de nos hypothèses pour expliquer la baisse des captures de feras : on observe une forte baisse sur le Lac du Bourget et du Léman. Jusqu'à lors le Lac d'Annecy ne se comportait pas du tout de la même façon, mais on a vu en 2019 une baisse des prises. Notre principale hypothèse serait des facteurs climatiques qui peuvent influencer sur l'abondance des générations et sur le Lac d'Annecy nous avons l'information sur des petits individus qui ne sont pas encore rentrés dans la pêche et nous avons vu en 2018 et 2019 que nous avons capturés beaucoup de petits individus ce qui est rare dans les pêches scientifiques. Nous utilisons des filets multi-mailles ce qui permet d'avoir toutes les gammes de taille. On a constaté qu'en 2018 nous avons beaucoup d'individus de l'année ce qui est assez rare dans nos pêches scientifiques et en 2019 nous avons des 1+ qui potentiellement entreraient dans la pêche dans les années à venir. Sur le Lac du Bourget on a fait également ce constat donc des facteurs climatiques qui auraient pu favoriser une bonne reproduction, sur le Lac du Bourget on n'a jamais eu d'aussi bon rendement.

Zoom sur la campagne de pêche scientifique 2019



Ce projet Fishola est financé par l'OFB et le suivi du lac par le SILA
Merci de votre attention.

Pierre BOUTILLON :

Je voudrai revenir sur 2 points pour compléter ce que vous a dit Chloé. Aujourd'hui avec les carnets volontaires, ils sont dépouillés 6 mois après donc on a les résultats tardivement. Avec l'application Fishola c'est du temps réel à la minute près. Par contre nous ne sommes pas tous à l'aise avec un smartphone en tenant la canne en même temps... Il y a une autre application qui a été développée, c'est une application intermédiaire utilisée de la manière suivante : il y aurait toujours des carnets volontaires papiers et sur un site internet vous pourrez noter dans l'heure ou le lendemain les éléments. C'est du temps réel à une demi-journée près, c'est bien suffisant. Je pense que c'est un système qui pourra intéresser beaucoup d'entre nous. Ce qui permettra d'avoir des carnets volontaires en temps réel.

La deuxième chose, effectivement lorsqu'on parle de cohorte de poissons l'INRA a constaté dans ces pêches scientifiques qu'il y avait cette année beaucoup de féra 1+ entre 23 et 26 cm. A titre personnel, j'ai vu des bancs de cette taille énorme. Ces poissons vont rentrer dans la pêche peut-être pas en début de saison comme la croissance est relativement faible au Lac d'Annecy, mais fin 2020. Une cohorte de 2+ semble relativement faible probablement à un frai qui se serait mal passé il y a 2 ans.

Gabin je te passe la parole.

Gabin JESUS :

Bonjour à tous je vais vous présenter les résultats pour la truite fario du suivi du recrutement naturel sur les zones de reproduction des truites lacustres. Puis quelques éléments sur la taille de capture de l'omble chevalier et ensuite quelques résultats sur la génétique du brochet réalisée par un laboratoire de recherche.

Nous avons un réseau de pêches d'observatoire à la fois sur les rivières et lac du département. On suit les 4 principaux affluents du Lac à la fois sur des zones dites à truite sédentaire et aussi les zones à truites lacustre. On a des résultats qui datent de 2009 de l'étude de tous les affluents du Lac d'Annecy et depuis 2017 les zones à lacustre ont été

incorporé à l'observatoire départemental. Donc nous avons trois années de données. En parallèle nous avons un suivi thermique que je ne pourrais pas vous présenter car nous n'avons pas tous les résultats.

Je vous ai présenté les densités d'individus présents sur chaque station par rapport à nos standards. On observe deux cas de figures : premièrement La Bornette et le Laudon ont des densités fortes par rapport aux données historiques et qui sont également bien classé sur le standard départemental, alors qu'à l'inverse sur l'Ire et l'Eau morte on a des résultats plutôt décevants. Un facteur thermique est à prendre en compte car on a observé la maladie rénale proliférative notamment sur le Laudon qui pourrait diminuer le taux de survie des individus et avoir un impact négatif sur la reproduction.

Pour les ombles chevalier : je vous présente les résultats des pêches exceptionnelles sur les omblières en 2015 et 2018 pour la constitution du stock de géniteurs à la pisciculture de la Puya. Résultats pour les males à 26 cm : permet de protéger 9% ou 14 % du total présent sur l'ombrière, représente 33 à 61 % des primo géniteurs (individus se reproduisant pour la première fois). En augmentant la maille à 30 cm cela permet de protéger pratiquement 100 % des primo géniteurs et entre 54 à 70 % du total des males qui viennent se reproduire. Par contre pour les femelles on a pratiquement aucune femelle protégée par la maille à 26 cm c'est pour ça que l'on a proposé une maille 30 m, ce qui permettrait de protéger entre 24 et 64 % des primo géniteurs ce qui reste assez faible car représente en 20 et 38 % du total. Le pourcentage de primogéniteurs est à prendre avec des pincettes puisque les lectures scalimétriques de l'INRA sont pour l'instant assez peu fiables, elles vont être vérifiées grâce à l'étude qui va être menée sur la contribution des alevinages sur l'ensemble des poissons du lac. Des poissons vont être capturés et on va pouvoir voir si ce sont des poissons issus de la pisciculture car ils seront marqués aux otolithes ou des poissons issus de la reproduction naturelle. Cela nous permettra en même temps de vérifier les lectures d'âges et d'affiner ses résultats par la suite.

Résultats sur la génétique du brochet : 19 échantillons ont été collecté en 2016 par des pêcheurs amateurs du Lac d'Annecy, je tenais à vous remercier. L'étude a cherché à mettre en évidence la présence du brochet italien puisqu'il a été suspecté sur le Lac d'Annecy. Ensuite de vérifier les critères de déterminations morphologiques en fonction du nombre d'écaillés sur la ligne latérale et de la robe des poissons et ensuite de rechercher la lignée. Aucun brochet italien n'a été détecté sur le Lac d'Annecy ni sur les autres lacs. 2 lignées ont été détectées, la lignée nordique autochtone et la lignée circumpolaire qui a été introduite par le passé.

Je vous remercie de votre attention.

Bernard GENEVOIS :

Mesdames, messieurs bonjour ; bien que n'étant pas du Lac d'Annecy je vais intervenir car je m'occupe avec le Lac d'Annecy de la gestion de la pisciculture de la Puya. Je vais faire d'abord un rappel : l'année dernière en 2018 des pêches exceptionnelles ont été effectuées sur les omblières pour constituer un stock de géniteurs d'une manière assez particulière puisque les pontes de chaque femelle ont été séparé, élevé séparément jusqu' à ce que les alevins atteignent une taille de 10 cm et qu'ils puissent à ce moment-là être pucé. On avait

évoqué l'année dernière d'un marquage couleur mais il s'est avéré dans le temps que c'était complexe à réaliser et pas forcément suffisamment fiable. Une fois les alevins d'ombles ayant atteint 10 cm, chaque alevin a été pris en main, une petite entaille et on a inséré dans la cavité abdominale une puce. Chaque puce à un numéro particulier et tous les poissons issus de la même femelle ont la même lettre de départ. Cela permettra à l'avenir lorsque ces poissons auront atteint la taille de géniteurs de ne croiser entre eux que des sujets issus de fratrie différente. Donc en éliminant la consanguinité on suppose que l'on va améliorer la qualité des alevins d'ombles qui seront produits.

J'en profite au passage pour remercier tous ceux qui ont pu participer à cette opération, à la fois nos pisciculteurs et le technicien de la fédération qui est venue pour effectuer cette opération.

Pour que cette opération soit concluante il faut aussi que les températures soient relativement basses au niveau de la pisciculture. Hors depuis quelques années on constate que la température a une tendance à s'élever ou on pourrait dire autrement qu'on arrive plus à obtenir des températures assez basses sur des durées importantes et plus particulièrement au moment de l'incubation des œufs. La saison 2017 2018 avait été impacté par cette élévation de température qui est plutôt de 2°C que d'1°C voir plus. On avait peiné à obtenir des températures au-dessous de 7°C pendant une longue période. 2018 – 2019 un peu mieux, la température du Lac était apparemment plus basse. Cette année la température de la pisciculture restait proche de 7°C ces derniers jours ce qui est encore une température trop élevée pour réussir une incubation correcte des œufs d'ombles. Nous avons sur certains lots 70 % de perte ce qui est colossale et je ne vous explique pas le travail de Carine et Yves qui tous les matins enlèvent des œufs blancs. On comprend bien qu'on ne peut pas continuer comme ça. Pour obtenir une température plus basse plusieurs solutions se présentent à nous : la première de descendre plus bas, c'est-à-dire descendre à moins de 35 m où la sonde qui avait été posée par le passé tend à nous donner une température constante et régulière de 5°C. Ça c'est une hypothèse le 1^{er} devis c'est 70 000 euros. Une deuxième possibilité est d'installer un groupe froid pour la lignée d'auges des ombles de manière à refroidir juste cette lignée. Pour l'instant on a un problème de solutions potentielles et on va sur les mois qui viennent essayer de mettre en œuvre la solution qui sera la mieux adaptée, la moins onéreuse et surtout la plus fiable dans le temps. On est pas certains que même à moins 35 la température ne soit pas les années à venir trop importante pour les alevins d'ombles.

Intervention d'un pêcheur inaudible.

Tout un travail a été engagé, devis, recherche de solution, visites, contacts avec Rives et je pense que l'année prochaine la solution sera mis en œuvre puis qu'on vous la présentera. Ca rejoint aussi ce qui a été dit, pour pouvoir réagir assez rapidement il faut des financements et c'est bien important d'avoir ce qu'on appelle de la trésorerie qui permet de réagir rapidement quand on est confronté à un problème de cette nature. Je rajouterai que de la trésorerie il en faudra aussi pour le ravalement de la façade du bâtiment.

Applaudissements.

Pierre BOUTILLON : je voudrai faire un retour en arrière sur les chiffres qu'a donné Carine. On est certain qu'il y a eu un report de la pêche amateur des féras sur les ombles. Mais on ne sait pas de combien. On n'a aucun moyen de le mesurer. Une façon de le mesurer serait dans les carnets de captures volontaires de rajouter une colonne où on vous demanderait d'inscrire quand vous commencer la pêche le matin quel genre de poisson vous recherchez. Cela nous permettrait de voir d'une année sur l'autre s'il y a un décalage entre les féras et les ombles de voir s'il y a plus de pression de pêche sur les uns que sur les autres. C'est quelque chose qui existe déjà dans d'autres lacs, à Aiguebellette sur leur carnet de pêche il y a 4 colonnes (féra, brochet, ombles et autres), le pêcheur coche la case du jour et en plus il coche la case du poisson principal qu'il va rechercher. Cela serait un moyen de pouvoir mesurer un report de pression de pêche d'un poisson sur l'autre. D'un autre coté on ne souhaite pas trop compliquer les carnets de pêche, certains ne sont pas déjà pas bien remplis aujourd'hui. Ce sont des discussions à avoir au sein du CA.

Interventions de pêcheurs inaudibles.

Manifestations 2019 :

Romain LOSTE :

Bonjour à tous. Nous avons organisé l'interlac : regroupement de tous les grands lacs alpins, on organise une rencontre amicale entre AAPPMA dans laquelle on essaie d'échanger nos techniques. Cette rencontre a eu lieu en avril, le temps était un petit peu maussade mais cela n'a pas empêché de faire un peu de poissons. Cette organisation se fait par l'intermédiaire du GIPALL (groupement interdépartementale pour la pêche amateur en lac de loisirs).

Il y a eu aussi la fête du nautisme à Sevrier avec la présentation de l'école de pêche.

Programme des manifestations 2020 :

Rencontre féra en avril : 5 ports de départ, fin de partie vers 16 h à Sevrier avec collation et dotations ;

Fête du nautisme au mois de juin.

Open brochet avec «Défi Carna Est» : condition : bateau tout électrique. Je passe la parole à Ludovic, vice-président de Défi Carna Est qui va vous expliquer :

Bonjour à tous, je remercie Romain et Pierre de nous accueillir pour cette manche du dimanche 27 septembre. C'est une compétition de pêche aux carnassiers uniquement aux leurres et en « no-kill », sur une journée de 7h30 à 13h30 avec une base de quota de 4 brochets et 4 perches, les points sont comptabilisés aux millimètres et le poisson doit repartir obligatoirement vivant pour être comptabilisé. Cette manche est basée sur la convivialité et sera suivi d'un repas et une remise des prix à Sevrier. Merci.

Pierre BOUTILLON :

J'insiste bien, il y a maintenant 7 ou 8 ans nous avons déjà organisé un Open brochet ouvert à tous. On s'est aperçu que les pêcheurs venaient avec des beaux bateaux avec des moteurs de 200 ch...cela nous a pas tellement plus parce que finalement on se plaint de la

puissance des bateaux sur le Lac, ce n'est pas à nous d'en emmener. Là ce qui nous intéresse particulièrement c'est une pêche qui serait ouverte qu'aux bateaux équipés de moteur électrique. C'est pour ça que nous avons accepté d'organiser cette manche et j'espère que cela montrera qu'avec l'électrique on peut faire beaucoup de choses.

Patrick BOUCHARD

Bonjour à tous, je vais vous parler de l'école de pêche. Pour l'année 2019 nous avons organisé 2 stages féra de 5 jours en avril 4 stages féra en aout, 3 stages carnassiers, ces stages étaient animés par Christophe LAUGIER, toujours accompagné de bénévoles. Nous avons aussi organisé 2 stages féra de 3 jours l'un en juillet l'autre en aout. 3 stages adultes : 2 au printemps et 1 à l'automne. Ces stages sont animés par des membres du CA.

Je remercie tous les bénévoles qui viennent nous accompagner lors de ces stages. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Carine. Je remercie aussi toutes les personnes qui participent à l'école de pêche en me donnant des nymphes et des plombiers. Cette année nous avons eu de la chance j'ai utilisé que 10 plombiers, l'année dernière c'était 50 !

L'atelier montage de nymphes : toutes les années nous organisons au mois de novembre, le vendredi soir, des ateliers de montage de nymphes. Chacun peut y venir pour soit apprendre les rudiments des montages de nymphes et ainsi que le montage de plombiers. Chacun vient avec son expérience et explique aux autres. Il est possible aussi de s'exercer, au début je faisais de la démonstration et maintenant c'est plus de la participation. Cela permet d'échanger avec différents pêcheurs. C'est ouvert à tous par contre je vous demande qu'une chose c'est d'essayer de vous inscrire car nous avons beaucoup de monde et la salle n'est pas extensible et le parking non plus.

Merci.

Applaudissements.

Alain LAINE :

Bonjour à tous, je vais vous parler de la garderie : une trentaine d'heures de surveillance du bord et sur le lac. Cette année nous avons verbalisé une personne pour un poisson non maillé. Nous avons deux nouveaux gardes :

M. BALOUZAT Jordan

M. POMMIER Gilles.

La garderie sera donc renforcée, cela va nous permettre de surveiller le Lac beaucoup plus facilement, aussi bien le soir que le week end.

Je me suis aperçu de beaucoup d'infractions de la navigation par les plaisanciers, ski nautique, paddle... et avec le chef de la gendarmerie nous nous sommes mis d'accord pour une prochaine sortie d'observation. Par contre vous les pêcheurs, vous avez fait un énorme effort sur la réglementation sur le Lac et je tenais à vous en féliciter.

Un dernier point sur les pontons pour handicapés : le premier va se faire pour le mois de février devant la pisciculture. J'avais aussi demandé à la mairie de Veyrier d'en faire sur le secteur de la plage de la Brune mais il va falloir attendre le nouveau maire.

Bonne saison de pêche à tous, à bientôt.

Applaudissements.

Question sur la carte de pêche pour les personnes à mobilité réduite.

Pierre BOUTILLON :

En effet c'est une décision qu'il ne nous appartient pas, en tant qu'APPMA ne nous pouvons pas pratiquer un tarif spécial pour qui que ce soit ; j'ai transmis votre courrier à la Fédération départementale mais cela ne peut être qu'une décision nationale. Nous n'avons malheureusement pas la main.

Tirage aux sorts bénévoles :

Carnets volontaires : M. Alain SAUVAGE

Bénévoles actifs : M. GAVARINI Jean

Questions des pêcheurs :

Sur la candidature de Pierre BOUTILLON à la présidence : non je ne me représenterai pas en tant que Président pour la bonne raison qu'à la fin de l'année j'irai sur mes 77 ans et je pense que raisonnablement ce n'est pas à cet âge-là qu'on en reprend pour 5 ans. De plus j'aurai fait environ 8 ans en tant que président, c'est un bail suffisant dans une association. Par contre cela fera partie de mes dernières missions d'assurer la continuité de l'association.

Le nombre de permis traine et sonde est-il en hausse, existe-t-il toujours une liste d'attente ? Le nombre de pêcheurs amateurs n'est plus limité.

Droit de pêche en float-tube : ce sont des engins de plage, ils ne peuvent pas quitter la bande de rive. Ils sont astreints aux mêmes conditions de pêche qu'en barque.

Prélèvements de cormorans en Haute-savoie : 93. Très peu sur le Lac d'Annecy.

Interdiction de la pêche au vif vivant en 2020 : à priori non.

Le brochet serait-il une espèce en péril ? Effectivement le nombre de capture est maintenant limité à 2 mais c'est difficile à savoir si c'est une espèce en péril.

Je suis favorable à l'augmentation de la maille de l'omble à 30 cm, pourquoi ne pas passer celle de la féra à 40 et celle du brochet à 60 ? une modification de taille légale de capture ne se décide pas sur une intuition ou un coup de tête. Cela doit être appuyer par toutes ces considérations scientifiques. Pour l'instant la féra à 37 cm semble se passer par trop mal. Pour le brochet à 60 la DDT est contre car elle souhaite rester à 50.

Quel est le rôle précis de la garderie, depuis 4 ans je n'ai jamais été contrôlé : nous avons que 2 gardes en 30 heures ils ne peuvent pas contrôler tous les pêcheurs tous les jours. Avec les 2 nouveaux gardes cela va intensifier les contrôles.

Question de Bernard FOL concernant les quotas de brochet, est-il en péril ? Même réponse que précédemment.

Suite au niveau très bas du Lac, pourquoi on ne cure pas les ports ? c'est très compliqué car tout ce qui sort du lac doit être contrôlé et mis en déchèterie spécifique. Cela coute très très cher de draguer le Lac. Depuis cet événement du niveau du lac extrêmement bas, d'autres mesures ont été prises. Jusqu'à cette année le Lac était limité à la fameuse côte de 80. Il a été décidé par le SILA de le limiter à 90 pour qu'il soit 10 cm plus haut que d'habitude. De plus la vanne du Thiou va être maintenant automatisée avec une

anticipation en fonction de la météo. Je vais rajouter autre chose, le fait qu'il n'y ait pas beaucoup d'eau dans les ports cela ne me gene pas. Vous savez qu'on assiste depuis de nombreuses années à une tendance des communes à essayer de remplacer les barques par des bateaux plus gros car cela rapporte plus d'argent. C'est une chose que je comprends mais finalement moins il y aura de l'eau dans les ports moins on pourra mettre de gros bateaux. Donc je ne suis pas pour le dragage...

Tirs des cormorans : jusqu'il y a 2 ans n'importe quel chasseur pouvait tirer les cormorans à condition d'être accompagné par une personne habilitée notamment le lieutenant de louveterie. Cela a été modifié dans le dernier arrêté préfectoral où cette possibilité a été supprimée. C'est uniquement les lieutenants de louveterie qui peuvent tirer les cormorans. La question étant de savoir s'il y a eu une pression des écolos pour ce changement. La DDT a répondu : en termes de sécurité et de responsabilité il est préférable de n'autoriser que des personnes assermentées pour procéder à la régulation du grand cormoran d'autant plus que le pourcentage de tirs effectué par des particuliers était extrêmement faible. C'est vrai que ce n'est pas facile de se promener avec un fusil au bord du Lac. Jusque-là le nombre de cormorans sur le Lac tourne toujours autour d'une cinquantaine d'individus, on va attendre de voir ce qu'il peut se passer.

D'autres questions verbales ?

Problème de la navigation des bateaux de location dans les zones interdites :

Cette question de la fréquentation du Lac inquiète tout le monde aujourd'hui. La fameuse commission fréquentation du lac a été mise en route il y a un an. Cela a été fait à l'initiative des pêcheurs, aujourd'hui le problème est posé. Précédemment Alain LAINE vous a parlé d'une sortie avec le commandant de gendarmerie en civil pour constater ce qui se passe. C'est vrai qu'il y a des atteintes à la réglementation relativement permanentes, il faudra certainement intensifier les contrôles.

Retour d'expérience qui pourrait servir à d'autres pêcheurs :

Vous serez peut être amené un jour à vendre un bateau : je vous conseille très fortement si votre bateau est immatriculé de bien conserver des doubles des papiers que vous enverrez aux services de la navigation. Car 2 ans après la gendarmerie m'a appelé pour me dire que mon bateau était mal amarré, ils étaient prêts à me mettre un PV, heureusement j'ai pu prouver que je l'avais vendu.

Qualité des eaux du Lac, ALP pourrait-elle avoir une influence sur 2 points : Mise au point de lieux de recharges des batteries, bassins de rétention à la Puya et aux endroits névralgiques :

Thierry BILLET :

2 choses qui me paraissent essentielles, vous l'avez abordé au cours de l'assemblée générale, c'est la question du nouveau régime climatique que l'on voit au titre de la pisciculture mais aussi au niveau du marnage. On est rentré dans une période sur laquelle personne n'est capable de dire ce qu'il va se passer dans les 10, 20 ou 30 ans. Effectivement

il y a une nécessité d'y aller de façon beaucoup plus active en ce domaine. Sur la question du canal du Vassé et du Thiou il y a 2 aspects, il y a une convention qui date de 1871 qui confie à la ville d'Annecy la gestion de la vanne du Thiou, il n'y a pas eu d'investissement depuis très longtemps et aujourd'hui on est au bout de l'exercice. Cela veut dire concrètement que les agents de la ville doivent physiquement descendre dans une espèce de trou pour manipuler la vanne. Ce qui est prévu aujourd'hui c'est un investissement important de l'état pour mécaniser la lame du Vassé. Cela devait être fait cet automne mais on a un problème puisque les travaux préparatoires à cette modification ont montré que le pont Albert LEBRUN avait un problème de stabilité donc concrètement si on posait la grue pour faire la modification de la vanne on n'était pas sûr que le pont tienne la grue. Il y a des travaux à financer cette fois par la ville, pour remettre en état le pont Albert LEBRUN. Ce qui a décalé les travaux de mécanisation sur le Vassé. Sur le Thiou la question est plus d'introduire des éléments de télégestion c'est-à-dire de permettre aux agents de la Ville de ne plus se déplacer physiquement sur place et d'avoir à la fois sur le Vassé et le Thiou un système qui permette d'être beaucoup plus réactif au niveau de la manutention mais aussi de simplifier les conditions de travail du personnel. D'autant plus pour des questions de manage, avec l'introduction d'un marnage volontaire avec la collaboration de toutes les parties prenantes, pour essayer de mieux s'adapter au niveau régime climatique et notamment d'avoir une période où on laisse le Lac monter plus haut de façon à avoir « un stock » plus important. On n'est absolument pas sûr que cela suffise et simplement aujourd'hui un moyen d'éviter d'être dans une situation aussi grave que celle qu'on a connue lors de l'été 2018. Ce n'est pas du tout sûr que l'on n'ait pas à faire à des nouveaux épisodes de sécheresse et d'évapotranspiration aussi importants. 2 actions déjà engagés et qui sont au budget de la ville pour 2020, c'est le déplacement de cet abaque pour avoir une mesure beaucoup plus fiable et à la demande de la Ville, EDF est en train de travailler sur un abaque lié à ces aspects d'évolution des températures et des précipitations pour avoir quelques choses de beaucoup plus fin au niveau du pilotage des vannes de façon à éviter de larguer trop d'eau à certain moment et de ne plus en avoir assez à d'autres. Il faut tenir compte de tous les usages dont les usines hydrauliques sur le Thiou.

Je voulais revenir sur la question des bateaux électriques, Jean Luc Rigaut est clairement dans une posture de dire lorsqu'on va renouveler les AOT pour les loueurs de bateaux, il faut qu'on passe à l'électrique. Cela va se faire en 2020 2021, il faut que le cahier des charges de l'Etat dise clairement « on veut des bateaux électriques » et il faut accompagner ça par le déploiement de nouvelles stations de recharges et cela ne pose pas de difficulté technique, aujourd'hui c'est quelque chose de maîtrisée au niveau industriel donc il nous faut aller rapidement vers ça. Cela rejoint ce qui disait Pierre sur la surenchère de la puissance des bateaux et cela permettra d'avoir un Lac toujours plus apaisé. Il faut qu'on se fixe un objectif sur s'en doute 2030 en disant qu'au fur et à mesure des renouvellements des moteurs il faut qu'on aille vers de l'électrique pour tout le monde.

Je remercie le travail que vous avez fait au niveau de la commission Lac et perspectives du SILA mais aussi dans les commissions consultatives. Chloé le disait sur les sciences participatives, si on n'a pas en permanence ce lien avec vos associations pour recadrer les choses, être plus attentif aux préoccupations des uns et des autres, on n'avance pas et on

se retrouve dans des situations de crise. Il faut qu'on arrive à créer des consensus à créer de la volonté à travailler en commun. Merci du travail que fait ALP dans ce sens-là.

Pierre BOUTILLON :

Bravo, Yann veut dire un mot pour terminer :

Yann MAGNANI s'adresse à M. BILLET :

Dans le cadre de l'appel d'offre de la Ville d'Annecy concernant la navette lacustre, le cahier des charges n'est pas clair concernant la motorisation électrique...

Thierry BILLET :

Nous n'avions qu'un seul candidat qui n'avait pas de réponse électrique. Dans la nouvelle consultation il est clairement indiqué que si quelqu'un vient avec une offre électrique il sera prioritaire.

Pierre BOUTILLON :

Bonne journée à tous.

Applaudissements.

L'AG est terminée, un buffet est à la sortie.

A 12h00 la clôture de l'AG a été prononcée par le président.